

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Mercredi 12 août 2026
HEURE : 8 h 00
LIEU : Salle Memphré / Bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Lisette Maillé, préfète suppléante, Austin
Alain Brisson, Orford
Marcella Davis Gerrish, North Hatley
Nathalie Pelletier, Magog
Jody Stone, Stanstead

Était absente: Elaine Thivierge, Bolton-Est

Également présents : Dominick Faucher, greffier-trésorier
Chantal Théberge, adjointe à la direction

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture et présences
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal du 1 ^{er} juillet 2026
4.	Affaires découlant du procès-verbal du 1 ^{er} juillet 2026
5.	ÉVALUATION
	5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles
6.	AMÉNAGEMENT
	6.1 Rapport d'activités
7.	DÉVELOPPEMENT DURABLE
	7.1 MILIEUX NATURELS ET ENVIRONNEMENT
	7.1.1 Rapport d'activités
	7.2 TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE
	7.2.1 Rapport d'activités
	7.2.2 Appui au projet pour l'adaptation des outils et stratégies de LocoMotion en milieux ruraux et périurbains estriens
8.	SÉCURITÉ PUBLIQUE
	8.1 SÉCURITÉ INCENDIE
	8.1.1 Rapport d'activités
	8.1.2 Sécurité civile - Responsabilité de la MRC
	8.2 PROTECTION POLICIÈRE – SQ
	8.2.1 Rapport d'activités
9.	ADMINISTRATION
	9.1 Comptes à payer
	9.2 Calendrier des prévisions budgétaires 2027
	9.3 Correspondance

	9.4 Ateliers de travail
	9.5 Divers
	9.5.1 Fondation Christian Vachon – Demande d’aide financière
	9.5.2 Demande de financement AGRCQ – Guide et règlement cours d’eau
	9.5.3 Défi Everest Orford
10.	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
	10.1 VOLETS ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
	10.1.1 Rapport d’activités
	10.1.2 Recommandations CIC
	10.2 DOSSIERS FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
	10.2.1 Rapport d’activités
	10.2.2 Offre de service pour FUSA
	10.3 DOSSIERS CULTURELS
	10.3.1 Rapport d’activités
	10.4 DÉVELOPPEMENT SOCIAL
	10.4.1 Rapport d’activités
11.	AFFAIRES NOUVELLES
12.	HUIS CLOS
13.	LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l’appel des présences. Il est 8 h15.

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

304-26

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE
ET RÉSOLU

Que l’ordre du jour soit adopté avec l’ajout suivant :

11.	AFFAIRES NOUVELLES
	11.1 Suivi travaux

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUILLET 2026

305-26

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALAIN BRISSON
ET RÉSOLU

Que le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2026 soit adopté avec modification afin de clarifier la portée du point 7.1.1 et du point 9.6.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUILLET 2026

Rien de particulier n’est souligné.

ÉVALUATION

5.1 RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

Rien de particulier n’est souligné, mais Dominick Faucher précise que la firme d’évaluateurs Jean-Pierre Cadrin sera présente au conseil du mois de septembre afin de présenter le nouveau rôle qui aura été déposé.

AMÉNAGEMENT

6.1 RAPPORT D’ACTIVITÉS

L’aménagiste Philippe Vermette mentionne qu’aucun avis de conformité n’est présenté à cette séance du comité administratif. Il mentionne que les municipalités de North Haley et du Canton de Stanstead ont terminé leur refonte et confirme que le nouvel aménagiste est en poste depuis quelques semaines. Ils travaillent ensemble sur la révision du schéma d’aménagement et de développement durable et sur la mise à jour du plan de travail qui sera présenté au comité consultatif en développement durable de cet après-midi.

Les validations quant à l’inventaire du patrimoine bâti sont terminées. Les municipalités devront adopter une résolution pour confirmer leur accord avec la liste leur correspondant. Une séance d’information pour les propriétaires concernés se tiendra le 30 septembre à 19h00. De plus, une activité de prise de photos des bâtiments sera organisée au mois d’octobre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

7.1 MILIEUX NATURELS ET ENVIRONNEMENT

7.1.1 Rapport d’activités

La directrice des services professionnels, Mélanie Desautels, vient présenter le rapport d’activités. Sur le plan environnemental, la campagne d’échantillonnage touche à sa fin avec un dernier prélèvement prévu la semaine du 23 août, dont les conclusions seront partagées avec les municipalités concernées par l’entremise de la MRC. Parallèlement, le projet des stations de lavage de bateaux franchit une étape décisive suite à la signature du contrat regroupé par l’ensemble des partenaires; les infrastructures sont désormais installées à North Hatley, tandis que la municipalité d’Ogden planifie ses travaux de génie civil pour les fondations en béton. Une rencontre cruciale des municipalités riveraines du lac Memphrémagog est d’ailleurs fixée au 18 septembre afin d’harmoniser le déploiement de cette technologie. Concernant le dossier industriel de Coventry, où une consultation publique est ouverte au sujet d’un permis d’émanations atmosphériques, un suivi rigoureux étant assuré par la Table des élus ainsi que par un membre de l’équipe, qui assistera au comité de vigilance du site d’enfouissement le 2 septembre prochain. Enfin, le volet éducatif se clôture positivement avec la fin des tournées environnementales dans les camps de jour, qui feront l’objet d’un rapport complet d’ici la fin de la saison estivale.

En ce qui concerne le Plan climat, les efforts de planification s'intensifient afin d'amorcer rapidement la phase opérationnelle. À la suite d'une table de travail réunissant les acteurs locaux le 8 juillet, une version préliminaire du plan d'action a été soumise aux municipalités pour valider leurs intérêts et recueillir leurs commentaires, la chargée de projets en changements climatiques se tenant à leur disposition pour offrir un accompagnement personnalisé. Le travail de rédaction se poursuit en intégrant les données techniques récoltées ces derniers mois, avant de soumettre l'ensemble de la démarche à la population lors des consultations publiques prévues les 15, 17 et 20 octobre prochains.

Enfin, la gestion des matières résiduelles (GMR) fait l'objet d'un suivi administratif serré, amorcé lors du comité de travail du 25 juin, qui a permis de dresser le portrait financier de la Ressourcerie et d'identifier des pistes de réduction de ses coûts d'opération. Ce dossier sera approfondi lors de la prochaine rencontre prévue le 25 août, table à laquelle seront officiellement transmises les données financières relatives à la collecte des encombrants afin d'orienter les futures décisions budgétaires.

7.2 TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

7.2.1 Rapport d'activités

La patrouille vélo poursuit ses activités sur le réseau cyclable, avec plus de 1000 heures réalisées jusqu'à maintenant et six accidents graves ayant nécessité l'intervention des patrouilleurs et des premiers répondants. La MRC assumera aussi, comme prévu au budget, les frais d'inscription des patrouilleurs souhaitant participer au Rendez-vous des patrouilleurs à Granby.

Le projet de vélos en libre-service progresse également. Des discussions ont eu lieu avec les municipalités concernées afin de préparer le devis d'appel d'offres pour l'acquisition, le déploiement et l'exploitation du système. Une résolution devrait être présentée au prochain conseil pour autoriser l'appel d'offres public, et une entente intermunicipale sera nécessaire pour encadrer le transfert des actifs aux municipalités.

Mélanie Desautels fait également état d'échanges avec AMO au sujet du Circuit de l'Abbaye. Le comité administratif de la MRC est ouvert à évaluer une aide financière ponctuelle pour soutenir l'élaboration d'un modèle d'affaires durable. La MRC pourrait également accompagner l'organisme dans cette réflexion et poursuivre ses démarches auprès de partenaires régionaux. Les besoins pour 2027 seront précisés à la lumière des résultats de 2026.

Enfin, plusieurs activités de sensibilisation et de promotion du vélo sont mentionnées. Une première opération « Bonne conduite » a eu lieu à North Hatley pour valoriser les bons comportements des cyclistes et automobilistes, et une deuxième est prévue à Magog. La Vélo-Fête Memphrémagog a aussi connu une bonne participation à Ayer's Cliff, avec des commentaires positifs. De nouveaux circuits vélo sont par ailleurs envisagés pour la carte vélo 2027-2028, sous réserve de l'approbation des municipalités concernées.

7.2.2 Appui au projet pour l'adaptation des outils et stratégies de LocoMotion en milieux ruraux et périurbains estriens

306-26 CONSIDÉRANT QUE l'organisme Locomotion, en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, souhaite déposer de nouvelles demandes de financement afin de mettre en œuvre des projets d'autopartage et de vélopartage communautaire sur le territoire de la MRC de Memphrémagog;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans les objectifs de la MRC visant à promouvoir la mobilité durable et à favoriser des modes de déplacement alternatifs;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permet aux citoyennes et citoyens des municipalités participantes de réduire leur empreinte carbone grâce à un accès gratuit ou à faible coût à une flotte de vélos, tout en facilitant le partage de véhicules pour leurs déplacements;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Memphrémagog facilite les liens entre l’organisme Locomotion et les municipalités de son territoire afin de leur permettre, si elles le souhaitent, de participer au projet;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 143-24, la MRC de Memphrémagog a déjà donné son appui dans le cadre d’un programme d’aide aux nouvelles mobilités (NOMO);

CONSIDÉRANT QUE l’organisme Locomotion sollicite à nouveau la MRC pour l’obtention d’un appui renouvelé;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARCELLA DAVIS GERRISH ET RÉSOLU

Que la MRC de Memphrémagog renouvelle son appui à l’organisme Locomotion dans le cadre de ses demandes de financement à venir visant la réalisation de projets d’autopartage et de vélopartage communautaire sur le territoire de la MRC;

Que copie de la présente résolution soit transmise à l’organisme Locomotion.

ADOPTÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 SÉCURITÉ INCENDIE

8.1.1 Rapport d’activités

Rien de particulier n’est mentionné.

8.2 PROTECTION POLICIÈRE – SQ

8.2.1 Rapport d’activités

Rien de particulier n’est mentionné.

ADMINISTRATION

9.1 COMPTES À PAYER

307-26 CONSIDÉRANT QUE le comité prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d’un montant total de HUIT CENT TRENTE-DEUX MILLE SIX CENT ONZE DOLLARS ET SOIXANTE CENTS (832 611,60 \$) comme ici au long reproduit ;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER ET RÉSOLU

D’approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de HUIT CENT TRENTE-DEUX MILLE SIX CENT ONZE DOLLARS ET SOIXANTE CENTS (832 611,60 \$) et d’en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses.

ADOPTÉ

9.2 CALENDRIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2027

Ce point est présenté seulement pour la validation des dates proposées et sera amené à la prochaine séance du conseil.

9.3 CORRESPONDANCE

Le greffier-trésorier dépose le rapport de correspondance.

9.4 ATELIERS DE TRAVAIL

Les membres du comité administratif conviennent d'organiser les ateliers de travail suivants avant le prochain conseil :

- Dès 13h 00 Prise de photos des élus
- 14h 00 Optimisation des communications
Patrimoine et inventaire

9.5 DIVERS

9.5.1 Fondation Christian Vachon – Demande d'aide financière

308-26 CONSIDÉRANT QUE la Fondation Christian Vachon offre ses services à plusieurs écoles de la région en soutenant plusieurs jeunes dans leur développement, persévérance et réussite;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a contribué financièrement à cette Fondation pour un montant de 5 000\$ pour l'année 2025-2026;

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation Christian Vachon pour un appui financier au montant de 10 000\$ pour l'année 2026-2027 afin de permettre aux élèves d'entreprendre leur année scolaire dans des conditions favorables;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation doit composer avec une réduction de 150 000 \$ de son financement provenant du ministère de l'Éducation, ce qui accentue la pression sur ses ressources monétaires;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ ET RÉSOLU

D'octroyer la somme de 5 000\$ pour l'année 2026-2027 à la Fondation Christian Vachon.

ADOPTÉ

9.5.2 Demande de financement AGRCQ – Guide et règlement cours d'eau

309-26 CONSIDÉRANT QUE L'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) sollicite un soutien financier de l'ordre de 1 500 \$ par MRC afin de contribuer à la réalisation de deux projets majeurs destinés à l'ensemble du milieu municipal québécois;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet vise le développement d'un nouveau règlement type et d'une nouvelle politique type en matière de gestion des cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE le second projet, en phase avancée de rédaction, consiste à élaborer un guide sur la détermination du statut juridique des écoulements d'eau au sens de l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE ces projets ne bénéficient actuellement d’aucun financement ni d’aucune contribution provenant de sources externes;

CONSIDÉRANT QU’en reconnaissance de l’appui financier accordé par la MRC, l’AGRCQ s’engage à faire mention de sa contribution dans les différents documents produits ainsi que dans les outils de communication et de diffusion associés aux projets, de manière à mettre en valeur la participation à sa réalisation.

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE
ET RÉSOLU**

D’octroyer la somme de 1 500\$ pour l’appui financier à l’AGRCQ.

ADOPTÉ

9.5.3 Défi Everest Orford

310-26 CONSIDÉRANT QUE la 7e édition du Défi Everest Orford se déroulera du 25 au 27 septembre 2026 au Mont-Orford;

CONSIDÉRANT QUE cet événement caritatif vise à amasser 50 000 \$ au profit d’AlterGo et de la Fondation des sports adaptés, deux organismes qui œuvrent pour le bien-être et l’inclusion des personnes handicapées;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARCELLA DAVIS GERRISH
ET RÉSOLU**

De créer une équipe formée par la MRC qui participera au Défi et de contribuer à hauteur de 500\$ à la levée de fond de l’équipe.

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

10.1 VOLETS ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

10.1.1 Rapport d’activités

Dominick Faucher fait état des dernières communications avec la Chambre de commerce à la suite de l’assemblée générale extraordinaire tenue cet été. Il mentionne qu’un comité a été créé, auquel participe un représentant de la MRC. Les élus soulignent l’importance que toute démarche éventuelle soit accompagnée d’une mobilisation claire du milieu ainsi que d’un engagement significatif de la Chambre de commerce elle-même.

10.1.2 Recommandations CIC

FONDS D’IMPACT ENTREPRENEURIAL MEMPHRÉMAGOG (FIEM) / FINAN-161

311-26 CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d’investissement commun ont procédé à l’analyse du dossier FINAN-161 et recommandent le soutien financier du projet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d’investissement commun recommandent un soutien financier du Fonds d’impact entrepreneurial Memphrémagog (FIEM) - Volet 1 | Soutien à l’expertise stratégique et du Fonds d’impact entrepreneurial Memphrémagog (FIEM) - Volet 2 | Compétitivité et savoir-faire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE
ET RÉSOLU**

D'entériner la recommandation du CIC concernant le dossier FINAN-161 et d'octroyer une subvention au montant de VINGT MILLE DOLLARS (20 000,00 \$) dans le cadre du Fonds d'impact entrepreneurial Memphrémagog, soit CINQ MILLE DOLLARS (5 000\$) dans le cadre du FIEM - Volet 1 | Soutien à l'expertise stratégique et QUINZE MILLE DOLLARS (15 000\$) dans le cadre du FIEM - Volet 2 | Compétitivité et savoir-faire.

ADOPTÉ

FONDS D'IMPACT ENTREPRENEURIAL MEMPHRÉMAGOG (FIEM) / FINAN-162

312-26 **CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité d'investissement commun ont procédé à l'analyse du dossier FINAN-162 et recommandent le financement du projet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'investissement commun recommandent que les sommes proviennent du Fonds d'impact entrepreneurial Memphrémagog – volet 1 | Soutien à l'expertise stratégique;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARCELLA DAVIS GERRISH
ET RÉSOLU**

D'entériner la recommandation du CIC concernant le dossier FINAN-162 et d'octroyer une subvention au montant de DEUX MILLE DOLLARS (2 000,00 \$) dans le cadre du Fonds d'impact entrepreneurial Memphrémagog - Volet 1 | Soutien à l'expertise stratégique.

ADOPTÉ

FONDS D'IMPACT ENTREPRENEURIAL MEMPHRÉMAGOG (FIEM) / OPP-001

313-26 **CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité d'investissement commun ont procédé à l'analyse du dossier OPP-001 qui est incomplet et composé de dépenses non admissibles au Fonds d'impact entrepreneurial Memphrémagog – volet 1 | Soutien à l'expertise stratégique, et qu'ils ne recommandent pas le soutien financier du projet;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALAIN BRISSON
ET RÉSOLU**

D'entériner la recommandation du CIC concernant le dossier OPP-001 et de ne pas octroyer de subvention.

ADOPTÉ

10.2 FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR)

10.2.1 Rapport d'activités

Rien de particulier n'est mentionné

10.2.2 Offre de service pour FUSA

314-26 **CONSIDÉRANT QUE** le plan paysages 2022-2027, financé par le volet 3 Signature du Fonds Régions et Ruralité comprend l'action de créer une fiducie d'utilité sociale agricole paysagère;

CONSIDÉRANT QU'une vidéo promotionnelle permettra de promouvoir la FUSA paysagère de Memphré avec une signature professionnelle;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER
ET RÉSOLU**

Que le comité administratif approuve des dépenses en lien avec la production vidéo jusqu'à concurrence de 3000\$ auprès du Fonds Signature Paysages;

De demander à la direction de voir à la priorisation des entreprises de la MRC lors du choix du fournisseur.

ADOPTÉ

10.3 DOSSIERS CULTURELS

10.3.1 Rapport d'activités

Rien de particulier n'est soulevé.

10.4 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

10.4.1 Rapport d'activités

Rien de particulier n'est soulevé.

AFFAIRES NOUVELLES

11.1 SUIVI TRAVAUX

315-26 CONSIDÉRANT QU'un agrandissement de la toiture a été effectué dû aux travaux de construction;

CONSIDÉRANT QUE la tôle a été choisie comme recouvrement afin de minimiser les coûts, mais que la concordance de couleur avec le reste du bâtiment n'est pas parfaite;

CONSIDÉRANT QUE les coûts reliés à un remplacement par une tôle grise s'élèvent à une somme de 3 680\$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'architecte accorde à la MRC un crédit d'honoraire d'un montant de 2 250\$ plus taxes applicables en guise de partage de responsabilité;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

D'accepter la proposition de l'entrepreneur et de remplacer la tôle actuelle de couleur rouge pour de la tôle de couleur grise pour un montant total de 1430\$ (3680\$-2250\$) plus taxes applicables prises à même les surplus.

HUIS CLOS

12.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Alain Brisson propose la levée de la session. Il est 12h 20.
.

Greffier-Trésorier

Préfet